

# TÉLÉCONSULTATION

## EN LIGNE 24/7

**UN MÉDECIN OÙ VOUS VOULEZ  
QUAND VOUS VOULEZ.**



Ce service vous permet de consulter un professionnel de santé en ligne, par chat, audio ou visioconférence à toute heure du jour ou de la nuit, pour un simple conseil ou une ordonnance.

### Dans quel cas utiliser ce service ?

• Vous souhaitez consulter un médecin en dehors des horaires habituels de rendez-vous,

#### OU

• votre médecin habituel n'est pas disponible avant plusieurs semaines,

#### OU

• vous n'avez pas envie de parcourir les dizaines de kilomètres qui vous séparent du premier spécialiste.

#### • Un accès à :

Des médecins inscrits au Conseil de l'Ordre, capables de traiter un grand nombre de questions.

• Un accès sécurisé au compte-rendu de la consultation et à l'ordonnance.

• Une consultation entièrement protégée par le secret médical avec la possibilité d'un rapport complet à la demande du patient.

• La délivrance d'ordonnance avec accès à des médicaments remboursables.

• Des téléconsultations totalement prises en charge par votre complémentaire santé\*.

\*Vérifiez auprès de votre complémentaire santé le nombre de téléconsultations incluses dans votre contrat d'assurance santé.

ATTENTION, CE SERVICE N'EST PAS UN SERVICE D'URGENCE. EN CAS D'URGENCE CONTACTER LE 15.

Retrouvez ce service proposé par votre complémentaire santé,  
sur **mySANTÉCLAIR** accessible depuis votre espace personnel.